Caisse des écoles : faites un don en ligne !

La Caisse des écoles permet de financer des activités pour les jeunes écoliers osnyssois. Cet établissement public communal dispose d’un budget indépendant de celui de la ville et est indépendant de la coopérative scolaire, qui n’est pas gérée par la ville. Ses ressources proviennent de la subvention de la ville et des dons des familles.

Donnez à la caisse des écoles

La Caisse des écoles finance les festivités et les sorties pédagogiques pour toutes les classes et les écoles. Tout le monde peut y apporter sa contribution : parents, grands-parents, tout citoyen ou entreprise simplement amis de l’école publique. En donnant, vous contribuez aux activités organisées pour les jeunes Osnyssois. Depuis janvier 2025, les dons peuvent être fait en ligne, en cliquant ici :

Faire un don

Remplissez le formulaire de demande et vous recevrez un mail de confirmation : il vous restera à cliquer sur le lien pour confirmer votre don sur la plateforme du Trésor public : cette étape est obligatoire, sinon votre don ne sera pas confirmé.

Mais si vous préférez, les dons sont toujours possibles par chèque libellés à l'ordre de "RR Caisse des écoles". Les écoles n'étant pas autorisées à recevoir de l'argent, les chèques doivent être envoyés par la poste ou déposés en mairie, à l'adresse suivante :
Hôtel de ville - Service des Régies
14 rue William Thornley
95520 Osny

Les festivités financées par la Caisse des Écoles

Noël

- écoles élémentaires : un cadeau commun par classe ;
- écoles maternelles : un cadeau commun par classe et un spectacle.

Sorties de fin d’année

- écoles maternelle : une participation financière par élève pour une sortie de fin d'année ;
- du CP au CM2 : une sortie ;
- CM2 : une action pour marquer la fin de la scolarité du 1er degré.

Composition du comité de la Caisse des Écoles :

- le maire, président de droit : Jean-Michel Levesque.
- un membre désigné par le Préfet ;
- 6 élus du conseil municipal : Laurence Terefenko, Virginie Therizols, Olivier Medros, Jennifer Balland, Christian Dandrimont, Christine Robert.
- 3 parents d’élèves élus ;
- les directrices et directeurs des établissements scolaires ;
- l'inspecteur de l'Éducation nationale chargé de la circonscription.

Contact

Service éducation : 01 34 25 42 46

scolaire@ville-osny.fr